Motion de Mme Bérengère Rosset, MM. Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Marie Hainaut: «Des terrasses accueillantes et sûres».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 12 mai 2003)

MOTION

Considérant:

– la politique restrictive en matière d'utilisation du domaine public à l'encontre des cafetiers-restaurateurs;

– que l'animation de la ville doit être poursuivie et que les cafetiers-restaurateurs en sont un des acteurs principaux,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à mettre tout en œuvre, dans les plus brefs délais (saison 2003), pour promouvoir et conserver sur le domaine public et les emplacements de stationnement des terrasses accueillantes et sûres;

– à tenir compte de l'espace public dans l'attribution de la surface extérieure.